

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2019

Sous la présidence de Monsieur Jan BEHETS

Etaient présents:

Mrs Dominique HEMAR , Robert ESTACHY, Denis TALLON, Alain VEZZA , Lionel SIGNORET et Guy SIGNORET et Mme Marielle BRET

Absents : Hubert LONGERON

Pouvoirs : Néant

Début de séance à 20 h 30

- **Secrétaire de séance : Dominique HEMAR**

I – ORDRE DU JOUR

1 - RPOS:

Informations:

le nombre d'habitants pris en compte est de 421 ha en 2018;
répartis en 362 abonnés;

Les prélèvement total des différents captages sont:

98538 m3 en 2017 (76112 m3 en 2018)

Linéaire réseau 10 500 mètres

Facture 174,00€ + taxes (soit 217,03€)

le prix du m3 St Paul, 1,81€ (moyenne nationale 2,49 €)

taux conformité de potabilité: 2018 96,9 %

Montant financier HT des opérations AEP 2018 205 000,00 €

- télégestion,
- bouclage,
- périmètres,
- captage Maljasset,

<u>Vote :</u>	abstention	1
	oui	9
	non	0

Voté à la majorité

2 – Participation des communes au financement des écoles publiques:

Le Maire rappelle qu'une dérogation ayant été accordée par JAUSIERS, un enfant de JAUSIERS sera scolarisé à l'école de secteur de Saint-Paul-sur Ubaye; une convention avec la commune de JAUSIERS est donc nécessaire pour la prise en charge des frais de scolarité afférents.

Les participations des autres communes restent identiques.

Le conseil municipal autorise le Maire à fixer cette participation à signer la convention de mise en oeuvre à compter du 1er septembre 2019.

vote :

oui	9
non	0
abstentions:	0

Voté à l'unanimité

3 – Fixation des modalités de mise en oeuvre du Compte Epargne Temps:

le Maire propose d'instituer un CET pour les agents municipaux titulaires et contractuels, et d'en fixer les modalités.

vote :

oui	9
non	0
abstentions:	0

Voté à l'unanimité

4 – Tarification et durées des concessions des cimetières:

Le maire propose les durées et les prix suivants:

Les durées des concessions sont fixées à 15 et 30 ans
Il n'est plus délivré de concessions perpétuelles.

Les tarifs :

Concession de caveau à 15 ans:	50,00 € / m ²
Concession de caveau à 30 ans:	100,00 € / m ²
Concession de cavurnes (1 m ²) 15 ans	50,00 € / m ²
Concession de cavurnes (1m ²) 30 ans	100.00 € / m ²

<u>Vote : abstention</u>	1
oui	9
non	0

Voté à la majorité

QUESTIONS DIVERSES

PIDA:

Le Maire doit prendre ce jour l'arrêté définissant la mise en oeuvre et le financement du PIDA Saint-Paul ne prendra pas en charge les déclanchements héliportés du site de Crachet.

Affouage:

L'ONF facture à partir de cette année 2019 le martelage des coupes d'affouage. Le rapport actuel des vingt lots l'affouage couvrent juste le montant de la facture 2019. La facture 2020 sera plus élevée.

Location chalet CCAS :

Le chalet sera prochainement loué à un jeune couple.

- **Séance levée à 22 h 00**

**Lecture en ligne sur le blog à l'adresse suivante : www.mairie-saint-paul-ubaye.com
(sous réserve de validation au prochain conseil municipal)**